

1648: une rupture dans l'Histoire juive?

DANIEL TOLLET *

L'expulsion des Juifs d'Espagne a stimulé l'intérêt du peuple juif pour l'Histoire; Y. M. Yerushalmi a pu dénombrer la parution d'au moins dix oeuvres historiques majeures dans les 100 ans qui suivirent cet évènement¹. Les conceptions de certaines de ces oeuvres, telle celle d'Azaria de' Rossi² et de David Gans³, tous deux Ashkénazes, furent très novatrices et aussi très critiquées par les milieux rabbiniques⁴. Les autres oeuvres, dues à Salomon ibn Verga, à Abraham Zacuto, à Elijah Capsali, à Samuel Usque et surtout à Josef Ha-Kohen⁵, tous Sépharades, relevaient de visions plus classiques renvoyant continuellement à des évènements antérieurs.

En dépit du maintien d'attitudes traditionnelles, toute oeuvre historique était en soi une nouveauté puisque plus rien n'avait été écrit dans ce genre depuis le *Livre de Josef (Sefer Yosipon)*, en hébreu) que l'on attribuait alors à Flavius Josèphe. La plupart des auteurs, en particulier J. Ha-Kohen, considéraient encore, selon la tradition apocalyptique, que ce qui était advenu n'était que l'accomplissement de prophéties bibliques. Cependant, l'Histoire était écrite de manière neuve puisqu'elle prenait en compte les

* Centre d'Études Juives. Université de Paris IV-Sorbonne.

¹ YERUSHALMI, Y. M., *Zakhor; histoire juive et mémoire juive*. Paris 1984, 165 págs. Cf. pág. 69.

² DE'ROSSI, A., *Me 'or Einayim* (la lumière des yeux), en hébreu. Mantoue 1573-1576.

³ GANS, D., *Zemach David* (Le germe de David), en hébreu. Prague 1592. D. Gans a vécu de 1541 à 1613; voir NEHER, A., *David Gans*, Paris 1974 et *Encyclopedia Judaica*, t. 7. Jérusalem 1978, págs. 310, 311.

⁴ L'ouvrage d'A. de' Rossi (1511-1578) en hébreu, fut attaqué alors qu'il était encore sous presse et interdit dans plusieurs communautés italiennes parce qu'il refusait de dresser *a priori* la culture juive contre celle des Chrétiens et parce qu'il présentait une interprétation profane des histoires rabbiniques. Voir, *Encyclopedia Judaica*, *op. cit.*, t. 4, págs. 315 et 318.

⁵ HA-COHEN, J., *La vallée des pleurs*, traduction de l'hébreu et présentation par J. P. Osier, U.I.S.F. Paris 1981, 262 págs.

développements post-bibliques, l'Histoire des nations et la signification des événements dans le présent et pour l'avenir.

Après des siècles d'interruption, on était revenu au genre historique parce que l'on avait conscience de la situation nouvelle issue de l'expulsion d'Espagne qui marquait l'apogée du processus de déplacement du peuple juif de l'Occident vers l'Orient. Mais ce courant fit long feu et les Juifs préférèrent chercher le sens des souffrances historiques de leur peuple dans le message de la *Qabbale* lurianique.

Selon l'analyse du *Zohar* par Moïses de León⁶, l'année 1648 était désignée comme celle de la résurrection des morts et de la venue du Messie, nécessairement accompagnée par un cortège de persécutions (*gézerot*, en hébreu). C'est en Pologne que se réalisa la prédiction avec les massacres de Juifs par les Cosaques conduits par Bohdan Chmielnicki.

Le Conseil des Quatre pays (*Waad arbaa arasot*, en hébreu), organe législatif et judiciaire de l'autonomie juive de Pologne, décida, en 1650 que leur souvenir, en particulier celui de la destruction de la communauté de Niemirow⁷, devrait être commémoré par un jeûne public les 20 *siwan* (au mois de mai) que était également la date anniversaire des massacres de Blois de 1171. En outre, le Conseil décida que pendant un an, on ne devrait plus entendre de musique ni dans les synagogues ni aux noces juives. Cette date fut considérée comme tellement importante que le rabbin ukrainien David Ben Samuel Halevy⁸, lui même rescapé des massacres, décréta que si cette date tombait un lundi ou un jeudi, la lecture spéciale des jours de jeûne l'emporterait sur la lecture de la Loi (*Tora*, en hébreu)⁹. Par la suite, ces jeûnes son tombés en désuétude et l'on n'a plus récité dans les synagogues que les *seli'hot*¹⁰ décrivant les événements commémorés.

⁶ Moses ben Shem Tov de Leon (1240-1305), Qabbaliste castillan, fut l'un des auteurs du *Zohar*. Ses oeuvres furent remises à la mode à la fin du XVIème siècle et au début du XVIIème siècle. Cf. *Encyclopadia Judaica*, t. 12. Jérusalem 1978, págs. 425 et 426.

⁷ Shabbtaï ben Meir HA-KOHEN, *Megillah Afah*, en hébreu. Amsterdam 1651, décrit le massacre de Niemirow: «Ils (les cosaques) sont arrivés comme s'ils avaient été guidés par les Polonais... Ils ont ouvert les portes de la forteresse et massacré 6.000 âmes dans la ville... certains furent noyés et d'autres moururent en d'affreux tourments. Dans la synagogue, devant l'Arche sainte, ils en ont égorgé avec des couteaux de boucher et ont profané la Sainte Tora...» Shabbetaï était un rabbin lituanien qui a vécu de 1621 à 1662. Cf. *Encyclopédia Judaica*, op. cit., t. 14, págs. 1217-1219.

⁸ David ben Samuel Halevy, dit le Taz, a vécu de 1586 à 1667. Cf. *Encyclopaedia Judaica*, op. cit., t. 5, págs. 1354 et 1355.

⁹ La lecture de la Tora est celle du passage du Deutéronome IV (24-40) où sont annoncés à Moïse les malheurs qui attendent Israël s'il ne reste pas fidèle à Dieu mais aussi que Dieu a promis de ne pas abandonner Israël.

¹⁰ POSNER, R., et coll., *La prière juive*, en français. Jérusalem 1985, pág. 204; les *seli'hot* sont des élégies pour les jours de deuil de forme poétiques dont la récitation est entrecoupée par la proclamation des 13 attributs divins.

Ainsi, un recueil de prières trouvé à Lublin et datable de la seconde moitié du xvii^{ème} siècle présente une élégie que l'on lisait à la veille de la fête de Soukot en l'honneur des persécutions qui ont sévi entre 1648 et 1655. Cette élégie énumérait les misères des malheureux Juifs et insistait sur le meurtre du vénéré rabbin Jacob b. R. Efraïm¹¹.

QUE S'EST-IL DONC PASSÉ EN 1648/1649 ET IMMÉDIATEMENT APRÈS?

Dans un climat de relative prospérité, les garanties juridiques des Juifs de Pologne, lentement édifiées depuis le Moyen âge, semblaient inébranlables; au xvi^{ème} siècle et dans la première moitié du xvii^{ème} siècle, la coexistence des populations juive et chrétienne n'allait pas sans ombre mais elle paraissait idyllique comparée à celles de la plupart des autres pays d'Europe. Le rôle joué par les Juifs dans l'économie polonaise leur avait permis de se construire une vie privée en harmonie avec leurs principes religieux.

La menace venait des Cosaques. D'abord simples colons isolés cherchant de meilleures conditions de vie dans le Sud Est de l'Ukraine, ils étaient dispensés de la corvée pour quelques années par les propriétaires latifundiaires moyennant un service militaire. Le délai passé, ils acceptaient fort mal d'y être à nouveau astreints. Par ailleurs, les Polonais s'efforçaient, en 1625, d'en limiter le nombre qui fut fixé à 6.000 alors qu'ils étaient déjà 30 à 40.000. Des révoltes de Cosaques soutenues par des paysans orthodoxes eurent lieu en 1630, 1637 et 1639. En Ukraine, le dominicain S. Okolski notait dans son *Journal*, en date du 20 décembre 1637, que «les Cosaques avaient brûlé à Kizmenko-Lubno, le château, le couvent et l'église des Bernardins qu'une poignée de nobles défendait. Us les (les nobles) ont tués avec les Juifs»¹²; le climat se dégradait donc tant au détriment des Juifs qu'à celui des nobles. Commentant les événements survenus deux ans plus tard, en 1639, N. N. Hannover mentionnait que «les Cosaques de Pawluk avaient tué de nombreux Juifs à Lemowicy et à Lublin;

¹¹ NISENBAUM, S. B., «Un manuscrit de la "gueniza" de Lublin», in *Revue des Études Juives*, n.° 50, 1905, págs. 84 et 89.

¹² OKOLSKI, S., *Diariusz transakcji wojenny między wojskiem koronnym i zaporoskim* (Journal des transactions de la guerre entre l'armée du Roi et les Cosaques zaporogues, en 1637), en polonais, édité par K. J. Turowski, Bibl. Pol. vol. IV/1. Cracovie 1859, cf. pág. 70. Simon Okolski (1580-1653) a été le chapelain des troupes de M. Potocki en 1637. Cf. POLLAK, R., *Pismienictwo staropolskie* (Les écrits de l'ancienne Pologne), t. III. Varsovie 1965, págs. 30 et 31. Les terres de Kizmenko-Lubno faisaient partie des possessions du magnat Jarema Wisniewiecki.

le Roi avait dû envoyer deux maréchaux: Potocki et Koniecpolski pour rétablir l'ordre»¹³. Certes, la «paix dorée» régnait en Ukraine mais ses effets n'étaient qu'apparents.

Contrairement à ce qui se passait en Ukraine, les magnats lituaniens avaient réussi à maintenir l'ordre en dépit d'un très fort courant judéophobe. En 1641, le magnat A. S. Radziwill consignait dans son diaire, en date du 14 février, que «dans trois cas où les Juifs étaient accusés d'avoir commis des crimes rituels, le Capitaine de la ville de Minsk avait dû les faire relâcher faute de preuves»¹⁴. Plus tard, le 28 juin 1648, au plus fort de la tourmente, il allait écrire qu'«a la Diète de Lituanie, J. Radziwill et K. Sapieha avaient réclamé pour les Juifs, la liberté de construire des synagogues en application des promesses faites par la noblesse»¹⁵.

Cette haine paysanne des Juifs trouvait sa source dans leur position d'intermédiaire. Le témoignage de Hieronim Pinocci, secrétaire du roi Jean Casimir, est révélateur: «En Ukraine, les Juifs son installés depuis longtemps et y jouissent des mêmes droits que dans les autres villes de la Couronne; ils y agissent avec beaucoup de diligence et d'efficacité. Us ont été discrets jusqu'à ce que les seigneurs eux-mêmes qui étaient les starostes vinssent résider en Ukraine il y a une trentaine d'années... Les Juifs sont alors tombés au pouvoir des seigneurs et sont devenus leurs serviteurs; les seigneurs ont écoutés ceux des Juifs qui leur proposaient de transférer les revenus affermés (*inraty*, en polonais) de la ville (à la campagne) alors que personne ne voulaient les suivre. Les Juifs offraient jusqu'à 20.000 zloty si seulement les seigneurs acceptaient de ne donner à personne d'autre le droit de fabriquer et de vendre l'alcool. C'était donc très difficilement que les Cosaques devaient supporter que sur l'ordre des Juifs leur matériel pour fabriquer de l'alcool fût recherché et détruit»¹⁶.

Il n'est pas possible d'évaluer avec exactitude le nombre des victimes juives des Cosaques et de leurs alliés Tartares à partir du texte de N. N. Hannover: *Le fond de l'abîme (Javein mesoula, en hébreu)*¹⁷. On peut,

¹³ HANNOVER, N. N., *Javein mesoula (Le fond de l'abîme)*, en hébreu, traduction polonaise par M. Balaban, in GAWRONSKI, F. (ed.), *Sprawach i rzeczach ukrainskich*. Lwow 1914, cf. págs. 15 et 16. Il existe une version française du texte, due à J. P. Osier. Paris 1982, 109 págs. Il s'agit ici des généraux (*hetmany*, en polonais) Mikolaj Potocki (1595-1651) et Krzysztof Koniecpolski (1600-1659).

¹⁴ RADZIWILL, A. S., *Memoriale rerum gestarum in Poloniae (1632-1656)*, éd. A. Przybos et R. Zelewski, 5 vol., t. III. Wroclaw 1968-1975, pag. 38.

¹⁵ *Ibidem*, t. IV, pag. 37.

¹⁶ GRABOWSKI, A. (ed.), *Ojczyste spominki w pismach do dziejow dawnej Polski...* (Le souvenir national dans les sources de l'Ancienne Pologne), en polonais. Cracovie 1845, págs. 141 et 142.

¹⁷ HANNOVER, N. N., *Le fond de l'abîme; les juifs dans la tourmente des guerres cosacopolonaises (1648-1650)*, présentation et traduction par J. P. Osier. Paris 1982, 109 págs.

toutefois, suivre la progression de leur massacre. Le martyre des Juifs avait commencé, en mai 1648, à Niemirow, où 6.000 personnes auraient été tuées selon le témoin évoqué¹⁸; en juin, les Cosaques, conduits par leur capitaine Maxime Krzywonos se portèrent à Tulczyno, où ils tuèrent 1.500 Juifs et nobles¹⁹. Les Cosaques en firent tant que «les princes de Pologne» décidèrent de venger leur frères et dépêchèrent, depuis la Lituanie, une armée commandée par J. Wisniowiecki²⁰. Le 20 juillet 1648, les Cosaques assiégèrent la ville de Polannoë avec l'aide des paysans orthodoxes des environs; 10.000 Juifs y auraient été massacrés pour la «sanctification du Nom» (*Qidoush ha-Shem*, en hébreu), toujours selon Hannover²¹, les troupes poionaises battaient en retraite et les communautés juives de Zaslav²² et de Konstantynow²³ puis de Lituanie, de Sluck²⁴ et de Bar²⁵ furent anéanties. Chmielnicki assiégea ensuite Lwow où les Juifs rachetèrent leur vie contre de l'or²⁶ puis Zolkiew et les villes de Podolie où les habitants en firent autant. En novembre 1648, ce fut le tour de la communauté de Narol où auraient péri 12.000 Juifs²⁷ puis de celle de Zamosc qui se racheta ainsi que les communautés alentour²⁸.

Le «diaire» d'A. S. Radziwill fournit des indications complémentaires. Ainsi, cet auteur a remarqué qu'en juillet 1648, «1.200 paysans se sont révoltés à Homel-sur-la-Soza, dans la vojévodie de Minsk et que les Juifs ont du se réfugier chez le capitaine de la ville, faute de quoi, ils auraient été massacrés»²⁹. Les camps étaient nets: les paysans poussés par l'Eglise orthodoxe vouaient aux Juifs une haine féroce tandis que la noblesse et les magnats faisaient avec eux cause commune.

Cette «alliance» entre la noblesse polonaise et les Juifs fondée sur l'intérêt commun n'empêchait pas le mépris. A. S. Radziwill, réfléchissant

¹⁸ HANNOVER, N. N., *Le fond...*, op. cit., trad. Osier, págs. 19 et 22 du texte.

¹⁹ *Ibidem*, págs. 23 et 29 du texte.

²⁰ *Ibidem*, pág. 27. Jarema Wisniowiecki (1612-1651) a été vojévode de Russie à partir de 1646 et fut à ce titre l'un des responsables de l'écrasement de la révolte des Cosaques. Immensément posséssionné, il était le père du futur roi de Pologne, Michel Korybut Wisniowiecki. Cf. WIDACKI, J., *Kniaz Jarema* (Le Prince Jérémie), en polonais. Katowice 1984, 270 págs.

²¹ HANNOVER, N. N., *Le fond...*, op. cit., pág. 31.

²² *Ibidem*, pág. 36.

²³ *Ibidem*, pág. 37.

²⁴ *Ibidem*, pág. 42.

²⁵ *Ibidem*, pág. 44.

²⁶ *Ibidem*, págs. 46 et 48. D'autres témoignages, reproduits par KACZMARCZYK, J., *Bohdan Chmieinicki*, en polonais. Wroclaw 1988, pág. 68, assurent que les habitants de Lwow ont refusé de livrer les juifs aux cosaques parce qu'ils étaient les sujets du roi et de l'Etat. Pourtant, ils considéraient les Juifs comme cause de la guerre.

²⁷ *Ibidem*, págs. 49 et 50.

²⁸ *Ibidem*, págs. 51 et 55.

²⁹ RADZIWILL, A. S., *Rerum...*, op. cit., t. IV, pág. 22, le 17 juil 1648.

à la manière qu'avaient les Juifs de se comporter et de se défendre, écrivait: «ils son plutôt une foule d'esclaves qu'une Nation glorieuse. Us pré-fèrent l'argent au bien public et à la gloire des armes»³⁰.

Bogdan Chmielnicki se dirigeait vers Lublin au moment où la noblesse polonaise élisait à Cracovie le successeur de Ladislas IV décédé en mai 1648. En mars 1649, à peine élu, Jean Casimir réactiva des négociations avec les Cosaques. Le Roi du céder aux exigences de l'*hetman* qui com-portaient, entre autres, le retrait des Juifs de l'Ukraine car les Cosaques reprochaient à ces derniers d'être les agents économiques et administratifs des nobles dans ces régions et ainsi, de gouverner les Chrétiens³¹.

Pendant les négociations de paix, les Juifs exilés tentèrent de retourner chez eux mais dès février 1649, des massacres se déroulèrent à Ostrog et dans les environs³² avec la complicité des habitants chrétiens qui furent ensuite punis par les troupes du Castellán de Belc, A. Firley. A ces troupes polonaises s'ajoutèrent à Zbaraz, celles du Vojévode de Kamieniec, S. Lanckoronski et de J. Wisniowiecki. En août 1649, les Cosaques firent le siège de cette ville³³, dont les habitants furent sauvés par l'arrivée du gros de l'armée royale et par les négociations entre la Pologne et le *khan* de Crimée³⁴.

En Lituanie, où ils avaient pu s'assurer des appuis efficaces ou verser des rançons aux assaillants, les Juifs avaient pu sauver leur vie et leur toit. Par contre, les rescapés des petites communautés d'Ukraine et de Podolie n'eurent d'autre solution pour survivre que de quitter les lieux. Dès le début, ceux de Konstantynow et des alentours «s'enfuirent vers les places fortes de Bar, de Kamieniec-Podolski, de Brody, de Lwow, de Buc-zacz, de Zolkiew..., de Przemysl et de Zamosc»³⁵, puis ce fut le sort de ceux de Narol qui partirent pour Przemysl³⁶ et enfin ceux qui le purent et

³⁰ RADZIWILL, A. S., *Rerum...*, op. cit., t. III, pág. 193, du 8 déc. 1644.

³¹ MIASKOWSKI, W., *Diariusz prodozy do Perejaslawa i traktowania tamtejszego z Chmielnickim panow komisarzow polskich... 17 marca 1649* (Journal du voyage à Perejaslaw et des négociations qui y ont eu lieu entre Chmielnicki et les commissaires polonais... 17 mars 1649), en polonais, édité par MICHALOWSKI, J., *Ksiega pamietnikow* (Libres de mémoires), en polonais. Cracovie 1864, págs. 369 et 381. Voir encore GRABOWSKI, A., *Ojczyste spomniki w pismach do dziejow dawnej Polski* (Les souvenirs nationaux dans les lettres de l'Ancienne Pologne), en polonais, t. II. Cracovie 1845, págs. 102 e 132.

³² HANNOVER, N. N., *Le fond...*, op. cit., trad. J. P. Osier, págs. 56 et 57.

³³ *Ibidem*, pág. 58.

³⁴ Le traité est publié par KOSTOMAROFF, N., in *Journal des savants*, traduction de P. Merimee, mars 1863, págs. 174 et 175. Voir encore CHEVALIER, P., *Histoire de la guerre des cosaques contre la Pologne*. Paris 1665. Le sultan se rendait compte que si B. Chmielnicki parvenait à vaincre le roi de Pologne, il ferait de l'Ukraine une région indépendante et risquait d'entraîner avec lui les Tartares: Cf. KACZMARCZYK, J., *Bohdan...*, op. cit., pág. 105.

³⁵ HANNOVER, N. N., *Le fond...*, op. cit., trad. J. P. Osier, pág. 41.

³⁶ *Ibidem*, pág. 50.

échappèrent aux pestes, quittèrent Lublin pour l'au-delà de la Vistule³⁷. L'arrivée des Juifs de l'Est dans les petites villes du territoire de la Couronne n'était pas bien acceptée. Le chanoine S. Temberski s'en faisait l'écho dans ses *Annales* où il notait, en 1652, que «la présence des Juifs et de leurs épouses restés à Czorsztyn (en Petite Pologne) donnait aux rebelles³⁸ des prétextes pour intervenir et mettait toute la Petite Pologne en danger»³⁹.

Bien que l'on ait surtout retenu les souffrances annoncées pour 1648, le martyre des Juifs de Pologne se poursuivit au delà de cette date. Les hostilités avaient repris entre 1651 et 1653. Après l'entente conclue en 1654 à Perejaslaw, entre les Russes et les Cosaques, les Moscovites occupèrent la Russie Blanche et la Lituanie. En même temps les Cosaques s'établissaient sur la Vistule d'où ils ne furent repoussés que grâce aux Tartares devenus les alliés des Polonais.

La communauté de Pinsk fournit un bel exemple des malheurs des Juifs à cette époque. D'octobre à novembre 1648, la ville fut occupée par les Cosaques avec la complicité des bourgeois russes. La majorité des 1.000 Juifs qui y habitaient, prévenus quelques semaines avant l'arrivée des Cosaques, parvint à fuir; ceux qui restèrent furent massacrés ou contraints à la conversion à l'Orthodoxie. Dès décembre, les fuyards revinrent. Une période de relative tranquillité s'installa jusqu'à l'invasion de l'Ukraine par la Moscovie et les Cosaques en 1654. Le danger augmentant, les Juifs quittèrent la ville fin 1655, pour ne revenir qu'en 1657. La ville était libre mais très appauvrie et les Polonais qui suspectaient les bourgeois russes permirent aux Juifs de reprendre leurs affaires. Après une accalmie de 1657 à décembre 1659, une horde cosaque commandée par Michel Kurhan s'empara de la ville de Pinsk, la pilla et la quitta après avoir exigé des Juifs et des bourgeois, une rançon de 2.000 zloty. En juillet 1660, les Moscovites et les Cosaques s'emparèrent une fois de plus de la place qui prenait de plus en plus l'aspect d'une ville juive; ils maltraitèrent ses habitants dont certains furent emmenés en captivité. Le calme revint de fin 1661 jusqu'à 1664 et les nobles polonais confièrent aux Juifs le commerce de l'alcool. A quelques exceptions près, dans le contexte d'un appauvris-

³⁷ *Ibidem*, págs. 53 et 54.

³⁸ Entendez les cosaques.

³⁹ TEMBERSKI, S., *Annales (1647-1672)*, édité par CERMAK, W., in *Scriptores rerum polonicarum*, t. XVI. Varsovie 1897, pág. 204. Stanislaw Temberski (début XVII^e-1679), devint professeur à l'Université de Cracovie après des études à Padoue et fut chanoine de Cracovie et de Przemyśl; Cf. POLLAK, R., *Pismiennictwo staropolskie* (Les écrits de l'ancienne Pologne), en polonais, t. III. Varsovie 1965, pág. 335.

sement considérable, ce commerce se manifesta par l'ouverture d'un grand nombre de petites tavernes. La nouvelle place du commerce juif dans la ville raviva les tensions avec les bourgeois orthodoxes vers 1666⁴⁰.

L'affaiblissement de la puissance de l'Etat polonais a mis en péril les communautés juives de Lituanie. Ainsi, R. Moses Rivkes rapportait que le 28 juillet 1655, la communauté de Vilno avait été presque entièrement massacrée par les Moscovites. Les Juifs qui, en 1645, étaient au nombre de 1.360, dans cette ville ne devaient plus être que 415 en 1662, soit une diminution de 70 % de la population⁴¹.

Les passages répétés des armées suédoises et polonaises furent l'occasion de nouvelles souffrances et de nouveaux massacres des Juifs. En Grande Pologne, le 15 mai 1656, le général polonais S. Czarnecki⁴² fit tuer les membres de cent familles juives à Kowal et le même mois, quarante autres à Lopiенno. Toujours en 1656, les Suédois incendièrent le quartier juif d'Innowroclaw et le 22 octobre, le général suédois Wressowitz anéantissait six cents familles juives à Kalisz⁴³. Entre 1656 et 1660, les familles juives de Gniezno, de Pila et de Pakosz furent massacrées⁴⁴. En Petite Pologne, les Suédois détruisirent, entre autres, en 1656, cent familles juives de Chmielnik⁴⁵.

L'antijudaïsme pillard et occasionnel des armées⁴⁶ devint le fait de la société polonaise après que les Suédois aient levé le siège de la «colline de Lumière» (*Jasna Gora*, en polonais), à Czestochowa en 1655. Un témoin

⁴⁰ NADAV, M., «La communauté juive de Pinsk des massacres de Chmielnicki à la paix d'Androussowo (1648-1667), en hébreu, in *ZION*, n.° XXXI, 1966, págs. 153 et 196.

⁴¹ RIVKES, R., Moshes ben Naphtali Hirsh: *Beer ha Golah* (commentaires du *Choulhane aroukh*), en hébreu. Amsterdam 1661, cité par BARON, W. S., *A social and religious history of the Jews*, t. XVI. New York 1976, pág. 209.

⁴² Czarnecki Stéphane (1599-1665), vojévode de Russie, maréchalissime (*hetman polny*, en polonais) de l'armée polonaise à partir de 1657. C'est en grande partie à son organisation de corps de partisans que revient la victoire sur les Suédois.

⁴³ LEVIN, L., «Die Judenverfolgungen i zweiten Schwedisch-polnischen Kriege, 1655-1659», en allemand, in *Zeitschrift der histor, geselschaft f.d. Prowinz Posen*, XVI, págs. 83, 84 et 90.

⁴⁴ RUSINSKI, W., «Straty in zniczenia w czasie wojny szwedzkiej (1655-1660) oraz jej skutki na obszarze Wielkopolski» («Les pertes et destructions causées par les guerres suédoises en Grande Pologne au milieu du XVIIème siècle»), en polonais, in *Polska w drugiej wojny polnocnej (1650-1660)* (La Pologne dans la seconde guerre du nord), en polonais, sous la rédaction de K. Lepszy, 2 vol., t.II. Varsovie 1957, pág. 280.

⁴⁵ LEVIN, L., *Les pertes juives...*, op. cit., pág. 94.

⁴⁶ GOLDBERG, J., «The privileges granted to Jewish communities of the Polish Commonwealth...», in *The Jews in Poland*, édité par A. Polonsky et coll. Oxford 1986, págs. 31 et 54, rappelle que l'hetman Czarnecki qui avait accordé d'importants privilèges financiers aux Juifs de sa ville de Ratno était le même qui, en qualité de chef de l'armée royale avait fait massacrer de nombreux Juifs de Grande Pologne en 1656.

raconte ainsi: «à la Sainte Lucie, je suis allé à Bobrowa où on m'a dit qu'à la foire on arrêtait les Luthériens et les Juifs comme traîtres à la patrie quand ils se montraient»⁴⁷.

A vrai dire, la guerre avait débridé les tendances à l'antijudaïsme. En 1656, le roi avait dû interdire aux soldats polonais de maltraiter les Juifs⁴⁸. Ces derniers, comme les Ariannistes, étaient accusés, contre toute vérité, n'étant pas Catholiques, d'avoir collaboré avec les Suédois-luthériens. Des tumultes organisés par les étudiants eurent lieu à Cracovie en 1656⁴⁹; pour calmer les esprits, le roi accepta, en mars 1667, d'amnistier les Juifs accusés de collaboration avec l'ennemi, moyennant 100.000 *zloty*⁵⁰. Les Ariannistes, pourtant eux mêmes persécutés demandèrent à partir de 1658 «l'expulsion des Juifs et celle des autres païens qui encombrant notre patrie et empêchent la paix de régner»⁵¹.

Ce mouvement se poursuivit et gagna du terrain dans la société. Ainsi, dans le sermon introductif aux débats de la diète de 1661, le Jésuite Seweryn Karwat, prédicateur du roi, insistait sur le fait que «les docteurs juifs ont conduit le Christ à la condamnation à mort au moyen de la raison d'Etat»⁵². En 1658, le chanoine Gogolewski avait accusé les Juifs de trahison devant le Tribunal royal de Lublin au nom du chapitre de Cracovie; en 1662, il obtenait leur condamnation à cent ans d'indemnités «pour avoir permis aux Suédois de casser l'autel de l'Eglise mariale de Cracovie»⁵³.

Une grave affaire éclatait, en 1663, toujours à Cracovie: l'affaire Matatiah Kalahora, Juif italien, pharmacien établi dans cette ville et accusé par un prêtre dominicain d'avoir écrit un pamphlet hébraïque contre la Vierge. Kalahora fut condamné au bûcher sans réel examen du texte en

⁴⁷ KERSTEN, A., *Szwedzi pod Jasna gora, 1655* (Les suédois à Jasna Gora, 1655), en polonais. Varsovie 1975, 365 pags., cf. pag. 260. De même TAZBIR, J., «Stosunek do Obcych w dobie baroku... (Les relations avec les étrangers à l'époque du Baroque), in *Swojskosc i cudzoziemczynna* (La conscience de soi et de l'étranger), en polonais. Varsovie 1973, 411 pags. estime, pag. 82, que «l'antisémitisme comme l'antiarianisme débute, dans la noblesse, après les guerres suédoises»; c'était déjà l'opinion de BALABAN, M., *Die Judenstadt von Lublin*. Lublin 1919, pag. 51.

⁴⁸ A.G. i Z., Lwow, t. X, doc. 4594, du 22-4-1656.

⁴⁹ Ainsi, le général suédois, Wittemberg a-t-il autorisé ses troupes à piller les biens des Juifs de Cracovie pendant 3 jours à dater du 27 sept. 1655. Cf. BALABAN, M., *Historia zydw w Krakowie* (Histoire des Juifs à Cracovie), t. II. Cracovie 1935, pags. 7 et 13.

⁵⁰ A.G. i Z., Lwow, t. X, doc. 4665, du 28-3-1657.

⁵¹ *Akta sejmikowe wojewodstwie krakowskiego* (Actes de la diète de Cracovie), en polonais, A. Przybos édit., t. II/2 (1649-1660). Wroclaw 1955, doc. 256 du 28-2-1659: «Supplique des Ariens à la diète de Cracovie».

⁵² Relation de B. Kraus, W.A. Posnan, 300/29/151 f.° 266 et 267.

⁵³ Rel. Cast. Crac. (Wawel), t. 90, pags. 1689 et 1702.

hébreu par le tribunal de la Cour royale et la sentence fut confirmée en appel par le tribunal royal de Piotrkow qui aggrava la peine de tortures. Le malheureux fut exécuté le 13 décembre 1663⁵⁴. Cette affaire s'est déroulée dans une atmosphère d'agitation telle que les autorités municipales de Cracovie durent intervenir pour «protéger des étudiants, les Juifs et les Luthériens» et le roi fut contraint de traduire les coupables devant un tribunal, en 1664⁵⁵. Mais, en même temps et toujours pour maintenir l'ordre, le roi interdisait «aux Juifs, propagateurs de la peste, de pénétrer dans Cracovie pendant les diètes». Par la suite, on ne compta plus le nombre des injonctions royales aux autorités urbaines pour qu'elles évitent les tumultes⁵⁶ de même que le nombre de condamnations infligées à des magistrats urbains pour avoir participé à des troubles ou les avoir favorisés⁵⁷.

Hors de Pologne, les communautés juives accueillaient-elles les victimes comme des témoins d'événements pré-messianiques?

Au lendemain de la révolte des Cosaques et de la guerre polono-russe, on en compta à Amsterdam jusqu'à 1.700 Juifs d'Ukraine en transit⁵⁸. Dans leur majorité, ils n'y furent pas accueillis très chaleureusement; l'entrée de la synagogue séfarade leur était interdite⁵⁹ et ils furent dirigés vers la communauté de Francfort-sur-le-Main. Tel ne fut pas le cas du savant ashkénaze Rabbi Moses ben Naphtali Hirsch Rivkes qui fut bien accueilli et perçut un traitement de rabbin pour préparer une édition savante du *Shoulkhane aroukh* à l'invitation des Portugais d'Amsterdam⁶⁰. Par ailleurs, 3.000 malheureux avaient été amenés en Crimée comme esclaves par les Tartares⁶¹. Le délégué de Constantinople, David Carcassoni qui s'emplo-

⁵⁴ DUBNOV, S., *History of the Jews in Russia and Poland*, t. I. New York 1975, pág. 164. A ce moment, en 1662, trois médecins juifs de Lublin furent accusés devant le tribunal de Lublin, de crimes rituels: Cf. A.G.A.D (Varsovie): M.K. 367 f.º 155 et 156.

⁵⁵ PIEKOSINSKI, F., *Prawa, przywileje i statuta m. Krakowa (1505-1795)* (Le droit, les privilèges et les statuts de la ville de Cracovie), en polonais, t. 1-3. Cracovie 1885-1909, in Série: «Acta Historica Res Gesta Polonia illustrantia ab anno 1507...» Cf. t. XII, doc. 1226, du 24 nov. 1663 et doc. 1232 du 28 juin 1664.

⁵⁶ *Ibidem*, t. XII, doc. 1237, 1238 et aussi: A.C.Crac. 466 f.º 14 et 15.

⁵⁷ PIEKOSINSKI, F., *Prawa...*, *op. cit.*, t. XII, doc. 1249 du 18 jan. 1666.

⁵⁸ DUBNOV, S. (édit.), *Pinkas Medinat Lita* (Les registres de Lituanie), en hébreu. Berlin 1925, n.º 460: «Beaucoup des nôtres ont été contraints à quitter le pays: ils y ont gagné le repos et la sécurité qui n'y existaient plus jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux.»

⁵⁹ MECHOULAN, H., *Etre juif à Amsterdam au temps de Spinoza*. Paris 1991, págs. 61 et 62.

⁶⁰ NAHON, G., «Un grand rabbin polonais réfugié à Amsterdam en 1660, Moses Ribkes», in *Trait d'Union*, n.º XII, 1964, págs. 16 et 21. Sur Rivkes (mort en 1671), cf. *Encyclopaedia Judaica*, *op. cit.*, t. 14, págs. 197 et 198.

⁶¹ DUBNOV, S. (édit.), *Pinkas...*, *op. cit.*, n.º 452: «Beaucoup d'âmes d'Israël qui ont été emmenés en captivité s'y sont assimilées et furent perdues pour Israël.»

yait à réunir des fonds au sein des communautés de l'Europe occidentale pour leur rançon, fut fort honnorablement reçu à Amsterdam, en Italie et en Allemagne mais rien ne prouve qu'il obtint de l'argent⁶².

La politique royale polonaise avait donc eu pour but à la sortie du «Déluge» (*Potop*, en polonais), le maintien de l'ordre et l'approvisionnement du Trésor royal⁶³. La guerre n'avait que trop duré depuis les révoltes cosaques de 1648/54, suivies par les guerres suédoises de 1655/60, la rébellion du magnat S. Lubomirski en Petite Pologne en 1664, les guerres moscovites de 1665/67 e finalement l'abdication du roi Jean Casimir en 1668. La Pologne étaient exsangue et diminuée⁶⁴. Son économie était sinistrée par les guerres⁶⁵; les villes et l'agriculture étaient en ruine et les soulèvements paysans contribuèrent à faire baisser le poids de la corvée au profit du cens. Seules les propriétés des magnats résistaient à la crise tandis que les membres de la moyenne noblesse étaient réduits au rang de serviteurs. Tout le pays souffrait et il avait fallu trouver des responsables à ses malheurs: les Juifs et les Protestants faisaient d'excellents «boucs émissaires».

COMMENT MESURER LES CONSÉQUENCES DES ÉVÈNEMENTS?

L'importance historique d'un évènement se juge à ses conséquences. Or on constate que la population juive de Pologne a pu surmonter les épreuves et que dès la fin du XVII^{ème} siècle, se sont dessinés une reprise démographique, due à l'autorisation systématique donnée aux veuves (*agunot*, en hébreu) de se remarier, et une nouvelle répartition des Juifs dans le paysage polonais.

La Population juive de la Confédération Polono-lituanienne d'après les sources fiscales⁶⁶:

⁶² KAUFMANN, D., «David Carcassoni et le rachat par la communauté de Constantinople des juifs faits prisonniers durant la persécution de Chmielnicki», in *Revue des Études Juives*, n.° XXV, 1892, págs. 202 et 216.

⁶³ Dès 1658, le roi a autorisé les juifs exilés à rentrer chez eux et à reprendre leurs activités dans l'intérêt du Trésor. Cf. Rel. Cas. Posn., t. 156, f.°874, 876 et A.C. Crac. 464 f.° 1096, 1097.

⁶⁴ Sa superficie, au lendemain du traité signé à Andrussowo avec la Russie, en 1667, passait de 990.000 à 730.000 km²; elle perdait 30 % de ses 10 millions d'habitants.

⁶⁵ *Historia kultury materialnej Polski w zarysie* (Histoire de la culture matérielle en Pologne), t. IV, sous la direction de Z. Kamienska et B. Baranowski. Wroclaw 1978, 415 págs. Cf. págs. 28 et 29: en 1661, il ne subsistait que 39,6 % des exploitations paysannes recensées en 1616.

⁶⁶ SCHIPER, I., «Rozwoj ludnosci zydowskiej na zemiach dawnej Rzeczypospolitej (Le développement de la population juive dans l'ancienne Pologne), en polonais, in *Zydzi w Polsce odrodzonej*, t. I. Varsovie 1933-34, págs. 31 et 33.

1578: 100.000 Juifs.
 1611: 200.000 Juifs.
 1644: 400.000 Juifs.
 1676: 182.400 Juifs.
 1764: 621.000 Juifs.

Si la population juive a pu connaître un nouvel essor, c'est en partie grâce à la protection royale. Ainsi, le roi Michel Korybut Wisniowiecki a-t-il confirmé les *Privilèges généraux des Juifs*, dès 1669 en les augmentant de 17 nouvelles dispositions. Jean Sobieski a fait de même; il leur a accordé des moratoires de dettes, a sanctionné les actions judéophobes et a obligé les villes à signer des accords avec les communautés juives⁶⁷. Ainsi, à Cracovie, en 1676, le roi interdit à la ville de Cracovie de lever illégalement des impôts sur les Juifs et autorisa ces derniers à commercer en ville; en 1682, le roi intervint pour rappeler à l'ordre les étudiants qui organisaient des «tumultes»⁶⁸. Au xviii^{ème} siècle, localement, cette politique fut maintenue. En 1712, le Roi Auguste II a pris des mesures pour protéger les Juifs de Sandomierz, accusés de «meurtre rituel», et pour interdire l'expulsion de la communauté⁶⁹.

Depuis le début du règne de Jean Sobieski, l'autorité sur les Juifs était l'enjeu des luttes d'influence entre el pouvoir royal et la Diète. La sanction des privilèges des Juifs qui appartenait au Roi passa progressivement à la Diète; on l'observe, en 1676, dans le cas des privilèges accordés à la communauté de Nowy Sacz et en 1678, pour ceux de Parzew. J. Goldberg a remarqué qu'au xviii^{ème} siècle, la Diète adoptait des actes importants tandis que les rois ne faisaient plus que de confirmer les Privilèges généraux.

La part prise par les Juifs dans le commerce et l'artisanat fut génératrice de grandes luttes entre les corporations chrétiennes et les artisans juifs.

Ces luttes furent d'autant plus vives que le marché intérieur polonais s'était détérioré après le Déluge au détriment de l'artisanat. Les Juifs étaient accusés de ruiner le commerce. N'obtenant pas de limitation gé-

⁶⁷ HORN, M., «Krol Jan III a Zydzi polscy (Le roi Jean III et les juifs de Pologne), en polonais, in *B.Z.I.H.*, n.° 138, 1983, págs. 3 et 24.

⁶⁸ BIENIARZOWNA, J. et MALECKI, J., *Dzieje Krakowa; t. 2: Krakow w wiekach XVI-XVIII* (Histoire de Cracovie; t. 2: Cracovie aux XVI-XVIIIème siècles), en polonais. Cracovie 1983, págs. 429 et 430.

⁶⁹ GULDON, Z. et ŻRZYSTANEK, K., «Zydzi i Szkoci w Sandomierzu w XVI-XVII w» (Les juifs et les écossais à Sandomierz aux XVI et XVIIème siècles), en polonais, in *Studia historyczne*, n.° 123-124, 1988, págs. 527, 542. Cf. pág. 536.

nérale de leurs droits à exercer certains métiers, les corporations de Zamosc s'engagèrent, à la fin du XVII^{ème} siècle, dans une série de procès contre des particuliers juifs. Ainsi, en 1683, les tailleurs chrétiens trainèrent des Juifs au tribunal de la ville sous l'accusation de malhonnêteté. En 1694, les fabricants d'alcool tentèrent de limiter les ventes de certains cabaretiers Juifs sous prétexte qu'ils ne possédaient pas de biens en ville⁷⁰. Jozef Izraelowicz de Zamosc, qui avait repris les affaires de son père, fermier (*arendarz*, en polonais) de moulins, d'auberges, de brasseries et d'étangs était un homme riche possédant une maison dans le faubourg de Janow. En 1669, il fut nommé «facteur» du roi Michel Wisniowiecki qui lui permit de s'établir comme imprimeur avec le monopole de la production des livres hébraïques pieux en Pologne et en Lituanie. Pourtant, le coût des investissements et la mauvaise conjoncture contraignirent Jozef à solliciter, en 1671, un second privilège. Ceci fut insuffisant puisqu'en 1696, Jozef fut contraint de vendre tous ses biens immobiliers⁷¹. En vérité, le problème auquel Jozef Izraelowicz s'était heurté en cette fin du XVII^{ème} siècle était celui de la trop faible circulation des espèces monétaires. Pour Zamosc, J. Morgensztern a calculé que le volume du crédit consenti aux Juifs comme de l'argent qu'ils prêtaient avant chuté de 40 % par rapport à la première moitié du siècle⁷². Jozef n'était pas le seul à connaître des difficultés de trésorerie; en 1683, Martin Zamoyski, le propriétaire de l'Ordination des Zamoyski, traitait directement avec le Juif Zelman Israelowicz d'Amsterdam sans passer par l'intermédiaire des Juifs de Zamosc ni même des bourgeois de Gdansk. Assurément, l'affaire était importante puisqu'à son titre, Zelman devait 8.000 Zlp à Martin Zamoyski⁷³. On sait, par ailleurs, que plusieurs marchands juifs de Zamosc furent arrêtés en 1691 aux foires de Wroclaw pour une dette de 12.120 thalers⁷⁴. A ces difficultés de caractère économique s'ajoutait l'endettement de la communauté qui n'était plus en mesure de payer ses impôts sans recourir à l'emprunt⁷⁵.

⁷⁰ MORGENSZTERN, J., «O działalność gospodarczej Żydów w Zamosciu w XVI i XVII w» (Sur l'activité économique des Juifs à Zamosc aux XVI et XVII^{ème} siècles), en polonais, in *B.Z.I.H.*, n.° 53, 1965, págs. 3 et 32. Cf. págs. 13 et 20.

⁷¹ MORGENSZTERN, J., *O działalności...*, op. cit., págs. 26 et 28.

⁷² MORGENSZTERN, J., «Operacje kredytowe Żydów w Zamosciu w XVII w» (Les opérations de crédits des juifs de Zamosc au XVII^{ème} siècle), en polonais, in *B.Z.I.H.*, n.° 64, 1967, págs. 3 et 33.

⁷³ Zamosc (Archives de la Vojévodie): Acta Advocatialis 24 f.° 324 et 325; lors de la signature du contrat, les Anciens de la communauté ne sont présents qu'en qualité de témoins.

⁷⁴ MORGENSZTERN, J., «O działalności gospodarczej Żydów w Zamosciu w XVI i XVII w - Handel» (Sur l'activité économique des juifs de Zamosc aux XVI et XVII^{ème} siècles - le commerce), en polonais, in *B.Z.I.H.*, n.° 56, 1965, págs. 3 et 29. Cf. págs. 12 et 13.

⁷⁵ MORGENSZTERN, J., «Zaludnienie gmin żydowskich w Ordynacji Zamojskiej w II ej pol. XVII w» (L'endettement des communautés juives de l'Ordination de Zamojski dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle), in *B.Z.I.H.*, n.° 73, 1970, págs. 47 a 66.

Par contre, les Juifs ont pris une part active dans le commerce international polonais. Si l'on considère leur proportion parmi les marchands polonais présents aux foires de Leipzig, la progression est très considérable bien qu'irrégulière même si le plus souvent, les Juifs ne participaient au commerce international qu'en qualité d'intermédiaires ⁷⁶.

La proportion des marchands juifs polonais aux foires de Leipzig ⁷⁷:

En 1678, il y avait 69 Juifs sur 649 marchands polonais (soit 10,5 % de Juifs).

En 1688, il y avait 25 Juifs.

En 1698, il y avait 35 Juifs.

En 1756, il y avait 8 Juifs sur 28 marchands polonais (soit 28,5 % de Juifs).

Pour pallier la baisse de leurs revenus dans les villes, certains Juifs s'étaient installés à la campagne en dépit des interdictions. Les instructions données en 1682 aux intendants de l'Ordination de Bocki, en Lituanie, mentionnent ces faits. «Cependant, ces derniers temps, un grand nombre de Juifs de la ville se sont installés à la campagne; certain ont vendu leurs maisons à des Chrétiens, d'autres les ont simplement abandonnées; ce pourquoi nous demandons au *kahal* de veiller à ce que ces gens ne construisent rien sans l'accord du château» ⁷⁸. Le luxe ne transparaissait pas de la description des auberges juives faite par les voyageurs. Ces impressions sont confirmées par les inventaires officiels des biens. En Petite Pologne, en 1684, les agents du fisc ont visité, à Klimontow et dans le village de Jezow, les biens de Jan Trewan, affermés à Stanislaw Golu-chowski. L'auberge, tenue par un Juif, qu'ils y décrivent «n'a pas de fenêtre, on y trouve seulement un grand pot en très mauvais état et hors d'usage, un mauvais poêle, un mauvais foyer. U n'y a pas de tonneau pour y mettre la bière...» ⁷⁹. Certaines auberges étaient pourtant en meilleur état; sur les biens de Christine Kalinowska, situés dans le village de Plaza et visités en 1692, l'auberge et le moulin ont été affermés par un Juif pour

⁷⁶ KUKLINSKA, K., *Handel poznania w drugiej polowie XVIII wieku* (Le commerce à Poznan dans la seconde moitié du XVIIIème siècle), en polonais. Varsovie 1976, pag. 36.

⁷⁷ SCHIPER, I., *Dzieje...*, op.c it., págs. 183 et 237.

⁷⁸ *Instrukcje gospodarcze dla dobr magnackich i szlacheckich z XVII-XIX wieku* (Instructions économiques pour les biens des magnats et des nobles du XVII au XIXème siècles), en polonais, sous la rédaction de B. Baranowski et coll., t. I. Wroclaw 1958, págs. 343 et 398.

⁷⁹ *Inwentarze dobr ziemskich wojewodztwa krakowskiego; 1576-1700* (Inventaires des biens fonciers de la voïévodie de Cracovie; 1576-1700), en polonais, édité par A. Kaminski et coll. Varsovie 1956, 537 págs. Cf. pag. 258.

500 Zl. Il est libre de fabriquer de la bière et de l'eau de vie et d'utiliser le moulin sans limites⁸⁰.

Le drame des Juifs était donc celui de l'éclatement de la communauté en groupes très différents et toujours en position sociale d'intermédiaire. S'ils ont fortement contribué à sa transformation, les révoltes cosaques et le Déluge n'ont donc pas abattu la communauté juive de Pologne. L'explication de l'importance donnée à ces événements doit donc être recherchée dans les courants religieux juifs.

1648-UN ÉVÈNEMENT PRÉ-MESSIANIQUE?

Les renseignements que nous avons sur les persécutions des Juifs par les Cosaques, dans les années 1648/49, proviennent du témoignage de N. N. Hannover, *Le fond de l'abîme*, publié en hébreu, en 1653 à Venise, après que l'auteur eût fui la Pologne. Or, récemment, J. P. Osier a montré qu'il convient de traiter ce texte avec la plus grande circonspection. Contrairement à ce que pensait entre les deux guerres, l'historien polonais, M. Balaban, qui s'appuyait sur une édition de 1726, on ne peut pas considérer ce texte comme une simple source d'informations objectives⁸¹.

En réalité, N. N. Hannover a écrit une longue lamentation biblique organisée autour du thème de la persécution (*gezerah*, en hébreu) qui touchait aussi bien les Polonais que les Juifs et dont l'agent était Bohdan Chmielnicki, le chef des Cosaques. C'est la main de Dieu qui avait transformé Chmielnicki en le Russepersécuteur (*Cheliem*, en russe; *ha tsorer*, en hébreu) alors que rien ne l'y prédisposait. En réalité, Chmielnicki poursuivait des buts politiques personnels et défendait les droits des Orthodoxes contre les Catholiques qui voulaient implanter la confession «Uniate»; les Juifs ne lui étaient pas sympathiques mais ils ne constituaient pas l'élément essentiel de son combat⁸².

Hannover voulait expliquer pourquoi les Juifs acceptaient le martyre en «sanctifiant le Nom», c'est à dire finalement en résistant à l'exigence des persécuteurs qui leur demandaient de se convertir. Au fond, pour Hannover, la vérité événementielle n'importait que dans la mesure où elle

⁸⁰ *Ibidem*, pág. 323.

⁸¹ Balaban lui-même regrettait qu l'auteur ne donnât jamais ses sources.

⁸² KACZMARCZYK, J., *Bohdan...*, *op. cit.*, pág. 73 fait apparaître qu'il n'est pas question des Juifs lors des négociations d'octobre 1648. Par contre, en aout 1649, les cosaques demandent que les jésuites et les juifs soient interdits de séjour en Ukraine; les juifs pourront seulement traverser le pays (pág. 110).

pouvait se fondre dans le moule des versets bibliques. L'Histoire du peuple juif étant une éternelle répétition de celle des anciens Hébreux, il convenait de montrer que le Peuple du Livre savait, en toutes occasions, accepter la justice divine et s'y soumettre, ce qui est le contraire de la résignation⁸³.

Pour N. N. Hannover, la communauté juive de Pologne dont l'attitude morale était exemplaire avait eu l'honneur de subir de rudes épreuves pré-messianiques; elle l'avait fait avec tant de courage que «la vengeance qu'ils (les Polonais) exercèrent sur les rebelles était due aux enfants d'Israël»⁸⁴. Hannover s'inscrit donc dans la tradition qabbaliste⁸⁵ qui a connu en Pologne une très forte renaissance au cours du xvii^e siècle; il termine son texte par un appel: «Que l'Eternel écoute notre cri, qu'il rassemble des quatre coins de la terre nos expulsés, qu'il nous envoie très bientôt, de nos jours, le vrai Messie»⁸⁶.

Au lendemain du Déluge, un profond malaise a traversé le Judaïsme dont les masses adhérentes étaient de moins en moins sensibles à la rigueur rabbinique trop éloignée de leurs besoins⁸⁷. De plus, ainsi que le note J. Baumgarten, l'apparition de la littérature en yiddish dessinait une coupure entre la culture hébraïque des élites et la culture populaire. Cette tension s'est traduite par la réaction d'une partie du peuple juif contre les professionnels du savoir qui privilégiaient l'étude hébraïque du *Talmud*. Par opposition à ces derniers, la littérature yiddish se caractérisait par un retour à la source fondatrice, la Bible⁸⁸.

Les idées de la *qabbale lurianique*, nées en Orient à la suite de l'expulsion des Juifs d'Espagne, avaient tôt pénétré en Pologne. Les tendances mystiques et messianiques avaient été propagées par les prédicateurs itinérants (*maggidim*, en hébreu) qui diffusaient, selon la formule de J. Caro, «La voix de leur bien aimé qui frappait dans leur bouche»⁸⁹. L'en-

⁸³ HANNOVER, N. N., *Le fond...*, op. cit., trad. Osier, págs. 19 et 33 de l'introduction.

⁸⁴ Balaban qui n'avait pas vu cette dimension à partir de l'édition, sans doute censurée de 1729, regrettait, dans son introduction, l'absence de sources.

⁸⁵ C'est avec une profonde tristesse qu'il évoque le massacre de Rabbi Samson lors de la persécution de la communauté de Polanow; ce rabbin préparait un commentaire du Zohar dans la tradition d'Isaac Luria; Cf. pág. 31 de la traduction d'Osier.

⁸⁶ *Ibidem*, pág. 77.

⁸⁷ BALABAN, M., *Historia i literatura zydowska* (Histoire et littérature juive), en polonais, t. III. Lwow 1925, págs. 306 et 308 insiste sur le tarissement de la pensée juive traditionnelle. Il ne mentionne que trois auteurs talmudistes à cette époque: Dawid Halevy, Jomtob Heller et Sabataj Bass. Balaban a remarqué que *chacham* Cwi Askenazy a été nommé rabbin à Lwow, en 1715, grâce à sa connaissance du latin.

⁸⁸ BAUMGARTEN, J., «Introduction à la littérature yiddish ancienne», in *PARDES*, n.º 2, 1985, págs. 30, 56. Cf. pág. 42.

⁸⁹ CARO, J., *Maggid mesharim*, en hébreu. Amsterdam 1708 (5, 2).

thousiasme en faveur du Sabbataj Cwī que son «prophète» Nathan de Gaza a déclaré «Messie», à Smyrne, en 1663, a été l'expression initiale de ces tendances.

Dès le printemps 1666, des Juifs on quitté la Pologne pour se joindre au Messie; parmi eux il y avait des lettrés: David Halévi rabbin de Lwow avait envoyé son fils Isaïe et son gendre Aryeh Leib auprès du Sabbataj Cwī, prisonnier du Sultan à Gallipoli qui les reçut amicalement. De même, le grand prédicateur de Cracovie, Berekhyah Berakh rendit visite au prisonnier et «le quitta for satisfait». Sabbataj reçut encore la visite du qabbaliste de Lwow, Nehemie Cohen qui, au terme d'une dispute de trois jours se convertit à l'Islam en déclarant que la manière de vivre du Pseudo-Messie n'était pas conforme aux écrits des Anciens⁹⁰.

Lorsque Sabbataj Cwī, lui-même, apostasia en faveur de l'Islam, dans la plupart des communautés on brûla les écrits qui portaient la mention du Pseudo-Messie⁹¹. Il n'empêche que les émissaires de Cwī, venus de Turquie, expliquèrent que sa conversion était un profond mystère et entretinrent la perplexité chez les qabbalistes et chez les gens simples. Cette agitation incita le Conseil des Quatre Pays à excommunier, en 1670, les adeptes du Sabbataïsme; l'excommunication (*herem*, en hébreu) «des rebelles et hommes vils susceptibles de nuire à tout Israël» fut renouvelée en 1671. L'efficacité de cette décision était douteuse, puisqu'encore en 1672, la secrétaire de la communauté de Cracovie mentionnait sur des documents officiels que «le Redempteur oint du Seigneur est venu»⁹². Le Sabbataïsme survivait donc car ses adeptes ne se distinguaient guère des autres Juifs, si ce n'est par l'abolition du jeûne du 9 du mois d'Ab et le développement de tendances mystiques. L'idée fondamentale des sectateurs était que lorsque le monde reviendra à son état de perfection, toutes les dispositions actuellement contenues dans la Loi, tous les interdits, seront abolis. En attendant, la Loi conservait sa validité sous tous ses aspects⁹³.

Les rabbins traditionnalistes avaient beau contrôler les livres, la foi sabbataïste se développait, dans les années 1680 grâce à l'action de «prophètes» tels Mardochee Eisenstadt de Prague, Heschel Soref (l'orfèvre) de

⁹⁰ SCHOLEM, G., «Le mouvement sabbataïste en Pologne, in *Revue de l'Histoire des Religions*, n.° 143, 1953, págs. 30 et 90. Cf. págs. 50 et 56.

⁹¹ ABOAB, Samuel, *Debhar Shemuel* (Consultations de Samuel), en hébreu. Venise 1702, consultation n.° 376.

⁹² BALABAN, M., *Le toledot ha tenu-ah ha-Frankit* (Contribution à l'Histoire du Frankisme), en hébreu. Cracovie 1934, pág. 28.

⁹³ SCHOLEM, G., *Le mouvement...*, *op. cit.*, págs. 61 et 63.

Vilno, qui en 1666, avait été favorisé d'une vision comme Ezechiel. Il y avait aussi Hayyim Mal'ak, qabbaliste réputé originaire de Kalisz mais formé en Italie et qui développa un fort centre sabbataïste en Podolie après 1694. Il faut encore mentionner Rabbi Sadoq de Grodno, homme ignorant et grossier qui s'était mis à prophétiser la venue du Messie pour l'an 1695⁹⁴. Parallèlement à l'action des «prophètes», une littérature messianique était diffusée. En 1691, David Hirsz Pozner de Krotoszyn publiait en Silésie le *Yalqut David*, commentaire des *midrashim* émaillé d'allusions à l'avènement d'une nouvelle Loi. En 1694, dans le même esprit, Samuel Phoebus Kahana faisait imprimer le *Leget Shemuel* où il était écrit qu'«il se peut que la Rédemption ait commencé depuis plusieurs années ainsi que le bruit en a couru...». Les Sabbataïstes, qui se nommaient «croyants», étaient enracinés dans le monde du Judaïsme. Ils répandaient leurs idées mystiques sous une forme populaire.

C'était le sens de l'action de Juda-le-Hassid (le pieux) qui, en 1696-1698, parcourait la Pologne et l'Allemagne accompagné d'une «confrérie de pieux», composée de savants de Vilno, de Lublin, et de diverses villes de Ruthénie; ils étaient habillés de blanc, dormaient à même le sol et allaient développant le thème de la parenté de l'impiété et de la richesse. C'en était trop; le tribunal rabbinique de Cracovie, après consultations de sommités religieuses favorables à «supprimer cette secte clandestine qui sapait les bases de la religion», déclencha une persécution et contraignit, en 1700, 120 piétistes à quitter la Pologne⁹⁵.

CONCLUSION

Pour graves et sanglants qu'ils furent, les événements de 1648 n'étaient comparables, ni dans leur déroulement ni par leurs conséquences, à l'expulsion des Juifs d'Espagne. D'ailleurs, il y avait eu en Pologne d'autres massacres importants, avant, en 1630, en 1639 et il devait y en avoir après, en 1734, en 1750 et particulièrement à Human en 1770.

Les révoltes cosaques et les guerres suédoises ne furent pas à l'origine d'un nouveau mouvement pendulaire des populations juives, d'est en ouest, mais de l'éclatement des communautés urbaines en communautés rurales et d'un accroissement des tensions sociales et religieuses au sein du monde juif.

⁹⁴ *Ibidem*, págs. 67 et 82.

⁹⁵ *Ibidem*, págs. 88 et 89.

L'importance des événements a été grossie du fait de la signification pré-messianique dont on a voulu les parer. Les combats des rabbins traditionnels contre le Sabbatisme ont ramené la célébration des faits à leur dimension réelle. Il faudrait maintenant poursuivre cette recherche par une étude de la célébration des martyrs dans les livres de prières (*markhorim*, en hébreu) et des complaintes⁹⁶ (*qinnot*, en hébreu) afin d'établir les mutations avec précision.

⁹⁶ Je dois cette indication à l'amabilité du rabbin E. Gourevitch (Paris).